



## Le bilan ci-dessous présente les résultats de l'application de ces dispositifs conformément à l'article L132-9-4 du Code des assurances\*

|                   | Nombre de contrats ayant donné lieu à instruction/recherche par l'entreprise d'assurance | Nombre d'assurés centenaires non décédés, y compris ceux pour lesquels il existe une présomption de décès | Montant annuel (toutes provisions techniques confondues) des contrats des assurés centenaires non décédés | Nombre de contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance | Montant annuel des contrats classés « sans suite » par l'entreprise d'assurance |
|-------------------|--|---|---|--|---|
| <b>Année 2023</b> | 1 623  | 174   | 13 420 K€   | 264  | 2 250 K€  |

|                   | Montant annuel en milliers d'euros et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L132-9-2) | Nombre de contrats réglés et montant annuel en milliers d'euros (article L132-9-2) | Nombre de décès confirmés d'assurés/ nombre de contrats concernés/ montant des capitaux à régler en milliers d'euros (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite des consultations au titre de l'article L132-9-3 | Montant de capitaux intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires en milliers d'euros / nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L132-9-3 |
|-------------------|--|--|---|---|
| <b>Année 2023</b> | Montant : 433 K€<br>Nombre de contrats : 114   | Montant : 926 K€<br>Nombre de contrats : 38  | Nombre de décès confirmés : 29<br>Nombre de contrats : 38<br>Montant : 1 074 K€   | Montant : 550 K€<br>Nombre de contrats : 12   |
| <b>Année 2022</b> | Montant : 3 177 K€<br>Nombre de contrats : 101   | Montant : 2 434 K€<br>Nombre de contrats : 70                                      | Nombre de décès confirmés : 17<br>Nombre de contrats : 22<br>Montant : 126 K€   | Montant : 10 K€<br>Nombre de contrats : 5   |
| <b>Année 2021</b> | Montant : 3 349 K€<br>Nombre de contrats : 109   | Montant : 3 218 K€<br>Nombre de contrats : 96                                      | Nombre de décès confirmés : 65<br>Nombre de contrats : 69<br>Montant : 1 517 K€   | Montant : 1 086 K€<br>Nombre de contrats : 34   |
| <b>Année 2020</b> | Montant : 2 313 K€<br>Nombre de contrats : 69  | Montant : 2 140 K€<br>Nombre de contrats : 62                                      | Nombre de décès confirmés : 70<br>Nombre de contrats : 77<br>Montant : 2 617 K€   | Montant : 1 847 K€<br>Nombre de contrats : 49   |
| <b>Année 2019</b> | Montant : 1 118 K€<br>Nombre de contrats : 34  | Montant : 1 104 K€<br>Nombre de contrats : 32                                      | Nombre de décès confirmés : 92<br>Nombre de contrats : 117<br>Montant : 3 415 K€  | Montant : 2 795 K€<br>Nombre de contrats : 99   |

\* **Contrats MAIF VIE concernés** : Cap' Épargne, Capiplan, Cap'Études, DS Cap, Libre Cap, Sollicitudes, Assurance vie Responsable et Solidaire, PER Responsable et Solidaire, Nouveau Cap, Nouveau Cap PEP, Rassurcap, Rassurcap Solutions.

K€ = Milliers d'euros